

APPENDICE No. 70.—REFERENCES.—*Suite.*

Ces ouvrages étaient sous le contrôle du "Board of Ordnance" et du "Royal Staff Corps," et furent construits principalement aux frais du Gouvernement Impérial, qui les transféra, avec les canaux de l'Outaouais et du Rideau et autres propriétés, au Gouvernement Provincial. L'acceptation du transfert fut autorisée par un acte du parlement canadien, en date du 30 mai 1855, et eut lieu en vertu d'un ordre en conseil du 25 janvier 1856. Voir les Appendices Nos. 58 et 60, pages 451 à 456, au sujet du transfert. On n'a pu établir le coût des ouvrages aux Cascades, au Rocher Fendu et au Côteau du Lac—tous les documents, à ce sujet, ayant été détruits par le feu dans le bureau de l'artillerie, à Montréal, en 1852.

Le tableau suivant montre le revenu et la dépense, sur les canaux des Cascades, du Rocher Fendu et du Côteau du Lac, depuis 1815 jusqu'à 1834.

Années.	Revenu brut.			Frais de réparations, etc.			Revenu net.			
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	
1816	873	5	0	307	8	5	565	16	7	
1817	744	5	0	300	1	1	444	3	11	
1818	1,624	17	6	336	3	6	1,288	14	0	
1819	1,513	5	0	346	13	2	1,166	11	10	
1820	1,833	10	0	429	11	3	1,403	18	9	
1821	1,654	15	0	476	1	2	1,178	13	10	
1822	1,558	10	0	523	3	0½	1,035	6	11½	
1823	1,328	0	0	633	12	4	694	7	8	
1824	1,254	0	0	557	16	3	696	3	9	
1825	1,007	0	0	133	14	8	873	5	4	
1826	1,881	2	10	1,421	0	10½	460	1	11½	
1827	2,230	5	0	881	18	6	1,348	6	6	
1828	2,089	17	6	579	11	6½	1,510	5	11½	
1829	1,273	12	6	253	15	3	1,010	17	3	
1830	2,627	17	6	779	19	8	1,847	17	10	
1831	2,447	10	0	341	6	5	2,106	4	7	
1832	2,545	5	0	932	3	11½	1,613	1	0½	
1833	3,093	15	6	875	15	1	2,218	0	5	
Totaux.....	£	31,580	13	4	10,109	16	2½	21,470	17	1½

R.—D'après l'Appendice N, Rapport des Travaux Publics pour 1848, pages 84, 85,

Cette dépense comprend les sommes suivantes :

- En 1805. Octroi de la législation du Bas-Canada, dépensé, sous les commissaires locaux, pour améliorations à la navigation, entre Montréal et le lac St. François.....£1,000=\$ 4,000 00
- Cette somme fut employée à l'amélioration des rapides de Lachine.
- En 1806. Nouvel octroi de la même législation, dépensé, sous les commissaires locaux, pour faire sauter et enlever de grosses pierres et creuser le chenal, etc., entre Montréal et Laprairie, à la Pointe St. Charles, dans les rapides de Lachine et les rapides au-dessus.....£1,000=\$ 4,000 00
- Vers 1832. Une autre somme fut accordée et dépensée pour enlever des obstructions, ouvrir un canal de $\frac{1}{4}$ mille environ, à travers la pointe du village des Cèdres, et commencer un canal de $\frac{2}{3}$ mille de long, coupant une pointe située plus haut, sur les propriétés de Joachim Watier dit Lanoix, Duncan, Perry, Birmingham et French, immédiatement au-dessus du canal et du fort du Côteau du Lac, afin de faciliter le touage des bateaux Durham ou autres, remontant les rapides.* Ceci s'élevait à.....\$ 40,405 83

Total, tel que mentionné.....\$ 48,405 83

* N.B.—Ce canal avait $\frac{1}{4}$ mille de long, jusqu'en 1841. Il fut alors prolongé, depuis la tranchée, sur la ferme de Watier, jusque chez French (distance totale de $\frac{2}{3}$ mille) par M. McBaine, avec la permission du gouvernement. Il construisit, chez French, une écluse d'environ 120 x 15 pieds, de 4 pieds de chute et 4 pieds de tirant d'eau.